

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2016**

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 27 janvier 2016, à 19 heures, sous la présidence de Jean Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAFAYE Jean René, FRADIN François, BASMAISON Odile, SAINT-ANDRÉ Bernard, COGNET Vanessa, DIOT Claude, DIOT Henri, FRADIN Jacky, GIRÉ Frédéric, GRIMAUD Catherine, LE GUEN Delphine, MOULINOUX Laurent, MY André, POYET Marie-Claude

### **1. PERSONNEL COMMUNAL**

#### **➤ Création d'un emploi d'agent contractuel**

Le maire expose qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dû à un remplacement à la cantine et à des tâches de ménage à l'école dans l'attente d'une embauche. Le conseil municipal décide pour ce faire le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à ce besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période allant du 1<sup>er</sup> février 2016 au 7 juillet 2016 inclus. Cet agent assurera des fonctions de cantinière et d'agent d'entretien à l'école à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 22/35ème. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 340 du grade de recrutement.

#### **➤ Renouvellement contrat M. Julien PETELET en Emploi Avenir**

Le maire informe le conseil municipal que le contrat de Monsieur Julien PETELET en emploi d'avenir arrive à son terme le 15 février 2016. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de renouveler le contrat de Monsieur Julien PETELET dans les conditions suivantes :

- durée du contrat : 12 mois renouvelable à partir du 16 février 2016
- durée hebdomadaire : 35 heures
- rémunération : SMIC horaire.

### **2. AGENCE POSTALE COMMUNALE**

La commission générale qui comprend l'ensemble des membres du conseil municipal se réunira en mairie le jeudi 4 février à 18h30 afin de conduire un travail de réflexion spécifique à ce projet. Le maire invite préalablement les conseillers municipaux à réfléchir aux différentes questions que peuvent susciter le projet.

### **3. PROJETS ET DEMANDES DE SUBVENTIONS 2016**

#### **➤ Soutien du Département aux projets des communes – nouvelles modalités**

Le maire présente au conseil municipal le programme de soutien aux projets des communes récemment mis en place par le Conseil Départemental de l'Allier. Ce programme s'articule autour de 15 dispositifs de soutien du Département aux projets des communes.

#### **➤ Acquisition d'une remorque**

Le maire expose au Conseil Municipal que la remorque utilisée pour la voirie est en très mauvais état. Il présente au conseil municipal le devis qu'il a fait établir pour l'acquisition d'une nouvelle remorque soit un montant de 13.100 € H.T. Il précise qu'une aide du Conseil Départemental au titre du Dispositif de Solidarité Départementale peut être sollicitée sur un montant H.T. de 10.000€. Le conseil municipal décide d'acquérir une nouvelle remorque sur la base du devis établi soit 13 100€ H.T et sollicite l'aide du Conseil Départemental de l'Allier.

#### ➤ **Travaux de voirie**

Le Conseil municipal décide de programmer divers travaux de voirie pour 2016 et de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Allier sur la base du plan de financement établi comme suit :

dépenses H.T : 69.268, 25 €

subvention Conseil Départemental : 20.100, 00 €

fonds propres communaux : 49.168, 25 €

#### ➤ **Autres projets**

Le conseil municipal se prononce favorablement pour :

- une deuxième tranche de travaux d'isolation thermique à l'école au moyen de la pose de fenêtres double vitrage (montant H.T. estimé des travaux 15 814,42€)
- l'aménagement d'un jardin du souvenir et la construction d'un columbarium au cimetière (montant H.T. estimé des travaux 19 481,00€)

Le conseil municipal sollicite pour ces travaux une subvention de l'Etat au titre de la DETR (soit 30% du coût H.T. d'une dépense de 35 295,42€).

Le conseil municipal a par ailleurs décidé de se doter d'un défibrillateur afin de pouvoir réagir en première urgence en cas de crise cardiaque.

### **4. AFFAIRES DIVERSES**

#### ➤ **Rectification des chemins près de l'étang Palabost**

Le maire présente au conseil municipal le détail et le montant des prestations à envisager dans le cadre des échanges en vue de la rectification des chemins près de l'étang Palabost. Les honoraires du géomètre s'élèveraient à la somme de 1 400€ H.T., soit 1 680€ T.T.C. Le conseil municipal bien que favorable à cet échange réaffirme son souhait de procéder comme pour les précédents échanges demandés par des propriétaires privés. Aussi la commune ne prendra aucun frais à sa charge.

#### ➤ **Journée de nettoyage et d'élagage à l'arboretum**

Les conseillers municipaux disponibles sont invités à se retrouver le samedi 12 mars 2016 pour une journée de nettoyage du site.

#### ➤ **Repas du CCAS**

Le maire invite les membres du CCAS à évoquer l'organisation du repas annuel du CCAS. La date du dimanche 20 mars 2016 est confirmée. Le repas se déroulera à la salle des fêtes à partir de 12 heures. Il est fait lecture aux membres du conseil municipal des propositions de menus et de prix.

#### ➤ **Invitation**

Le conseil municipal est invité par les kinésithérapeutes à l'inauguration du Cabinet du Sichon qui se tiendra le samedi 30 janvier 2016 à 11 heures.

La séance est levée à 21h30  
Compte rendu vu par le Maire

Secrétaire de séance François FRADIN